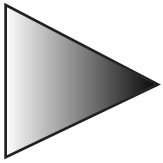


CHEMINS *de* TRAVERSE

Lettre d'information et de réflexion sur les dynamiques rurales en Auvergne, éditée par le CREFAD



Et les Pays se font... Et sans nous !

Peu d'écho, pourtant les pays se mettent en place même en Auvergne. Pour la petite histoire, c'est la LOADDT du 25 juin 99 (...) qui a donné une existence juridique à cette notion à travers la politique de pays (ruraux) et d'agglomération (urbaines). Elle souhaitait par-là, non pas construire une nouvelle juridiction administrative, mais reconnaître dans la loi l'espace adapté à l'organisation des services à la population et la mise en œuvre de projet de développement. **Le pays pourrait être assez similaire au Parc naturel régional dans son mode d'organisation et de fonctionnement.**



À l'initiative des élus, il se doit d'associer, les socio-professionnels et le milieu associatif au sein du conseil de développement. Ce dernier est associé à l'élaboration de la charte de pays et possède des compétences en matière d'aménagement de l'espace et de développement économique.

Selon la loi, la charte a pour objectif de matérialiser le pays et d'exprimer le projet commun de développement du territoire et les mesures qui en découlent. Elle doit s'inscrire dans un horizon de long terme (10 ans). Son éla-

boration soit s'appuyer sur une réelle participation civique : toute personne intéressée doit pouvoir prendre part aux travaux, qu'ils s'agissent des élus, des habitants, des gestionnaires de l'espace, du secteur associatif... Les modalités de participation des acteurs sont variables.

Toujours selon la loi, les conseils de développement ne sont en rien des instances de représentation : comme l'indiquent les termes employés, il s'agit bien d'organes visant à

Boutiques d'initiatives

Comme vous le savez tous, le CREFAD propose depuis 1994, aux différents porteurs de projet de création d'activités en milieu rural, un dispositif d'accompagnement et de formation adapté à leurs besoins et à leurs situations. Aujourd'hui, ce dispositif a pris la forme de « Boutiques d'initiatives ».

Il s'agit d'un espace où il est possible de rencontrer avec une certaine souplesse des personnes-ressources, d'avancer dans son projet à la fois individuellement et en groupe. Ce concept permet de réunir en les combinant divers outils d'accompagnement, de formation et d'autoformation, en offrant un cadre d'accueil qui respecte l'évolution des projets et des individus ou groupes qui les portent. Ainsi la formation en groupe devient un outil parmi d'autres (accès à un centre de documentation, accompagnement individualisé, accès à une salle multimédia, aide à la prise de décision, temps de débat et d'échange avec des personnes-ressources et d'autres porteurs de projets).

Dans ce cadre, deux boutiques d'initiatives existent: le CREFAD à Clermont-Ferrand et l'association d'ASA (Développement, Animation Sud Auvergne) à Brioude.

N'hésitez pas à diffuser l'information dans votre entourage! Et à nous demander d
communiqu
plaquette sc
forme papie
informatiqu



(suite)

promouvoir le développement du territoire et constitués, en conséquence, de l'ensemble des acteurs locaux réellement impliqué dans le développement de ce territoire. Dans sa composition, le conseil doit assurer une représentation tant des secteurs d'activités que des sous ensemble territoriaux. Sa vocation n'est pas d'être une institution de plus mais un lieu de débat public et de construction de projets communs. Ainsi le conseil de développement n'a de sens que par rapport au projet politique du territoire que représente la charte: il est associé, et non pas consulté, à son élaboration.

Là doit porter notre vigilance, pour que nos élus, n'oublent pas, par simple négligence de donner à ces instances la possibilité de fonctionner. Une possibilité pour les

associations et les acteurs de terrains de pouvoir participer à la politique de leur territoire est donnée, soyons attentifs et exigeant sur la mise en place des conseils de développement et sur leur fonctionnement.

L'enjeu est bien pour les citoyens et les associations de prendre part au débat pour que les conseils de développement ne soient pas un lieu de partage de pouvoir entre les élus en place et leurs partenaires habituels. Sinon au lieu d'une nouveauté démocratique, on aura un pouvoir local réparti encore plus solidement entre les mêmes mains. L'initiative citoyenne, au lieu d'être favorisée, sera encore plus difficile.

Céline

(Source: Documents du CELAVAR, DATAR)

Le rural existe-t-il?

Quels sont actuellement les territoires ruraux? Ils existent plusieurs définitions permettant de délimiter le territoire rural. Celles-ci sont toujours construites sur la négative par rapport aux villes, agglomérations, territoires périurbains. Le rural n'existe-t-il qu'en comparaison aux territoires urbains? Aucune définition internationale ou même européenne n'existe, chaque pays ayant ces découpages administratifs. Ainsi ces différences interdisent les comparaisons internationales.

Le critère le plus significatif est probablement celui de la densité de population. Il apparaît en effet plus juste que ceux basés sur la proportion d'agriculteurs dans la population locale, sur les différences de mode de vie (ces différences ne cessent de s'atténuer) ou encore sur l'utilisation de l'espace. Le problème est de fixer le seuil. Dans un souci d'une certaine har-

monie, la commission européenne à fixer le seuil de 150 hab/km² ce qui est largement supérieur à la densité moyenne de la France!

Il est vrai qu'en France, la dimension rurale est encore très présente. Le territoire rural représente entre 70 et 80 % selon les définitions, 1/4 de la population et 1/5 des emplois. Les emplois ruraux ne cessent de se diversifier; la part des agriculteurs est de plus en plus faible (moins de 20 %), tandis que le tertiaire représente 50 %.

La part des retraités dans la population rurale est de plus en plus importante, elle représente actuellement 30 %. Plusieurs phénomènes devraient élever cette proportion à 50 % (abaissement de l'âge de la retraite, allongement de la durée de vie, tendance migratoire des retraités vers la campagne).

Jusqu'en 68, les recensements

montraient un déclin du rural. Celui de 75 a commencé à montrer les premières cassures du modèle de concentration urbaine. Le solde migratoire des villes apparaît négatif. Depuis cet exode des villes vers les campagnes a été confirmée par 4 recensements successifs. Il s'agit donc d'un phénomène qui s'installe dans le temps. Néanmoins cet exode ne profite pas à l'ensemble du territoire rural. Certains espaces contiennent de se désertifier, d'autres voient leur population augmenter grâce à un solde migratoire positif. Cela concerne surtout les communes périurbaines, le grand Ouest, le quart sud-est. Si, d'une manière générale le grand Massif Central se désertifie, ce phénomène n'est pas uniforme. Les zones en limite des départements se désertifient tandis que les communes proches des centres urbains voient leur population augmenter.

Il est aussi intéressant de noter, qu'actuellement les phénomènes de dépopulation s'expliquent moins par un déclin rural et agricole que par des processus de désindustrialisation. En effet l'industrie perd actuellement plus d'emploi que l'agriculture. Ainsi la France de l'Est (Meuse, Haute Marne, Haute Saône) perd des habitants.

Si nous nous intéressons aux fichiers SIRENE qui enregistrent les créations d'activités quelles que soient leurs tailles, nous pouvons noter que le flux de créations se renforce en milieu rural. Le midi et les zones touristiques de très faible densité affichent les plus belles performances. Le milieu rural attire des retraités mais il attire aussi des entrepreneurs.

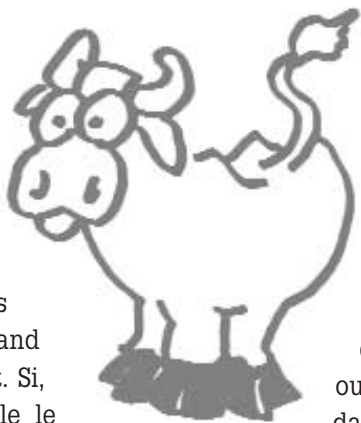
Ces nouveaux arrivants sont

différents selon les territoires. Le Lubéron attire des cadres et des retraités, le Limousin attire plutôt des étrangers et des exclus, des retraités et des salariés de Paris migrent vers l'Yonne.

Ainsi il ressort de ces constats que deux populations bien différentes peuvent contribuer au développement du milieu rural dans les années à venir :

- les retraités,
- les entrepreneurs ruraux.

Pourtant les élus ruraux sous-estiment le nombre de ceux qui sont arrivés plus ou moins ressemblant dans leur propre commune, nous l'avons



décrit dans notre étude « conditions de viabilité des petites entreprises rurales ». Ceci s'accompagne d'une absence de prise de conscience quant aux enjeux en terme de développement que ces nouveaux arrivants représentent. Au contraire ceux-ci sont souvent perçus par la population locale comme un danger.

Il est aussi regrettable que ce renouveau démographique du milieu rural est encore fréquemment interprété comme la résultante d'un trop plein urbain qui se déverse. Encore du travail pour montrer que le milieu rural se développe de manière spécifique! Et pas seulement en réactions aux problèmes urbains.

Céline

(Source documents du CELAVAR)

brèves

Rencontre anciens stagiaires,

À l'initiative des stagiaires de cette année une rencontre va être organisée le 18 avril. Cette journée sera l'occasion pour eux d'échanger avec les anciens stagiaires à partir de thèmes de débat qui préoccupent/intéressent le groupe de cette année.

Rencontre culture en milieu rural

L'association RELIER en partenariat avec le CREFAD, organise le 6 avril 2002 des rencontres sur le thème de la culture en milieu rural. Une journée de débat, d'échange sur nos pratiques, de discussions en ateliers, pour décortiquer et construire autour de la thématique: « vivre d'activités culturelles et artistiques en milieu rural, quelles spécificités d'action et de coopération? »

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Céline Margetit au CREFAD.

Castor 43

Après le guide castor 63, celui pour la Haute Loire va bientôt être terminé. Encore un peu de travail pour Serge et il devrait pouvoir être livré à l'imprimeur.

Comme son frère du Puy de Dôme, ce guide sous forme de petit classeur est destiné à tous ceux qui ont un projet de création d'activité en milieu rural. Il part du constat qu'il est complexe mais indispensable de se repérer dans le dédale des interlocuteurs qui jalonnent le chemin vers l'installation: les administrations, les organisations professionnelles, les associations... Ainsi ce guide recense et classe chacun en fonction de ses domaines de compétence et ses responsabilités.

Prix de vente de chacun des deux guides Castor: 9 €.

Entraînement mental

À la croisée du « raisonnement logique » et de la « pensée dialectique », l'entraînement mental propose des repères permettant — à celui qui s'y exerce — de réconcilier créativité intellectuelle, développement personnel et responsabilité sociale. Nul fantasme d'outil, de grille d'analyse ou de communication, ici. Juste une « petite alphabétisation méthodologique », ne réduisant pas l'activité intellectuelle au seul horizon de l'utilité immédiate ou de l'adaptation docile à l'existant. L'entraînement mental prolonge ainsi une des traditions les plus riches de l'éducation populaire née de la Résistance.

Deux stages d'une semaine sont programmés pour l'année 2002 :

- une session découverte du 27 au 31 mai 2002
- une session perfectionnement du 7 au 11 octobre 2002

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement et à nous demander de vous communiquer la plaquette sous forme papier ou informatique.

RELIER nous a quitté

L'association RELIER (Réseau d'Expérimentation et de Liaisons des Initiatives en Espace Rural), a quitté début mars les locaux du CREFAD. Destination pour les deux salariés, Emma et Jérôme, la Drôme, sans doute un besoin de chaleur et de soleil même s'ils avaient le bureau le plus chaud de nos locaux.

Assembler les idées et les projets qu'on a sous la main, ce n'est pas si facile. Le CREFAD essaie d'aider ce genre d'initiative. Mais il se préoccupe aussi de ceux qui pensent que les idées se trouvent chemin faisant, ou bien de ceux qui veulent sortir le nez du guidon et aller respirer un autre air pour quelques jours. Alors voilà : À la fin du mois d'Avril, nous allons voir des Allemands pour échanger nos vues sur l'environnement. A priori, nous sommes d'accord. Mais qui se soucie des a priori ? Nous comptons bien revenir avec des accords pour agir a fortiori ! À la mi-mai, nous partons en Allemagne pour la deuxième partie d'un échange « Carnets de Voyage » qui s'est tenu en Novembre à Clermont-Ferrand. Il s'agit de voyager, bien sûr, mais aussi d'en rendre compte, et ce par n'importe quel moyen : écrire, photographier, dessiner, raconter mais aussi mettre en musique ou en gestes les rencontres qui se produiront ! Les Allemands qui sont venus cet automne promettent de nous faire voir leur ville... et ce qu'ils ont dans la tête ! Enfin, le 21 juin, en pleines élections, et à l'approche de la fête obligatoire du football, nous avons prévu d'en avoir marre : nous irons penser à autre chose en Hongrie, pour la fête de la musique à Budapest. Les Hongrois qui nous invitent sont venus faire des films avec nous pendant le Festival du Court-Métrage. Ils nous ont dit qu'ils n'espéraient plus entrer bientôt dans la Communauté Européenne : on leur a dit qu'on viendrait quand même ! (avec l'aide de la Communauté Européenne !)

Tous ces projets bénéficient de l'aide de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, qui finance une partie des frais, au regard de l'intérêt pédagogique et culturel de ces échanges. L'association recherche des participants pour chacun de ces projets : si vous êtes intéressé, prenez contact avec le CREFAD !

Et oui !

Pour poursuivre le travail d'accompagnement de projets de création d'activité en faisant fonctionner les deux boutiques d'initiatives, deux postes salariés sont à pourvoir : un à Clermont-Ferrand, en prenant le relais de Céline qui quitte l'Auvergne (donc le CREFAD, sniff !) pour le sud Ardèche et un à Brioude, porté par l'association d'ASA. Ces deux postes sont des CDD (5 ans) dans le cadre de la mesure Emplois Jeunes.

Pour tout renseignement, contacter Xavier au CREFAD (04 73 31 50 45) ou à d'ASA (04 71 74 97 81).

Histoire du CREFAD :

À la demande des jeunes salariés de l'association, une soirée d'information et débat sur l'histoire du CREFAD et donc de Peuple et Culture est organisée le 8 avril prochain à 18 heures dans nos locaux. Vous y êtes cordialement invité.

CHEMINS
de
TRAVERSE

• Publication d'information générale sur le milieu rural, éditée par le CREFAD
(Centre de Recherches, d'Études, de Formation à l'Animation et au Développement)
9, rue Sous les Augustins - 63000 Clermont Ferrand
Tél. : 04 73 31 50 45 - Fax : 04 73 31 15 26 - courriel : crefanet@nat.fr

- Directeur de la Publication : Christian LAMY • Secrétariat de Rédaction : Serge MEVREL.
- Imprimé avec les moyens reprographiques de l'éditeur.

